

CHAPITRE II : Les principaux états financiers

I Définition et les éléments du bilan (Etat financier de synthèse) :

1. Définition du bilan

Le bilan est un Etat financier de synthèse décrivant la situation financière (patrimoine) de l'entité concernée à une date donnée ; il s'agit du bilan d'ouverture (initial) ou du bilan final (fin d'exercice).

En d'autres termes, le bilan est un document daté qui traduit la situation patrimoniale de l'entreprise à un moment donné.

Par patrimoine on entend l'ensemble des droits et engagements possédés par l'entreprise à un moment donné.

Le bilan est un tableau qui retrace le patrimoine en deux parties

La partie de gauche : Emplois ou Actif	La partie de droite : Ressources ou Passif
--	--

- **Les ressources** représentent tous les capitaux propres ou étrangers apportés par le ou les propriétaires de l'entreprise en vue de répondre aux besoins de celle-ci :
 - Les capitaux propres sont des fonds apportés par le ou les propriétaires de l'entreprise ;
 - Les capitaux étrangers sont tous les emprunts et les crédits qui contribuent à mettre des fonds et des emplois à la disposition de l'entreprise.
- **Les emplois** sont constitués par les utilisations des ressources de l'entreprise. Toutes les ressources sont affectées à des emplois. Chaque ressource a un emploi (ou plusieurs emplois) et chaque emploi a une ressource (ou plusieurs ressources) ; donc l'égalité suivante est toujours retrouvée :

$$\text{EMPLOIS} = \text{RESSOURCES}$$

$$\text{EMPLOIS} = \text{ACTIF} = \text{Les Biens} + \text{Les créances}$$

$$\text{RESSOURCES} = \text{PASSIF} = \left\{ \begin{array}{l} \text{Apports du ou des exploitants (capitaux propres)} \\ + \\ \text{Emprunts et crédits accordés par les tiers (dettes)} \end{array} \right.$$

A préciser que les Emplois = Actif et les Ressources = Passif et que l'égalité emplois et ressources induit :

$$\text{ACTIF} = \text{PASSIF}$$

2. Les éléments de l'actif

a. Le contenu de l'actif

L'actif est subdivisé en actif non courant et en actif courant (les termes courant et non courant sont liés à la rotation de cycle d'exploitation de l'entreprise ; le courant est de moins ou égal de 12 mois et le non courant est supérieure à 12 mois).

L'actif non courant (actif immobilisé) comprend :

- immobilisations incorporelles
- immobilisations corporelles
- immobilisations en cours

- immobilisations financière.

L'actif courant (actif circulant) est composé des :

- stock et en cours
- comptes de tiers (créances et emplois assimilés)
- comptes financiers (disponibilités et assimilés)

b. Critères de classification des classes et des comptes

L'actif non courant : les biens utilisés d'une manière continue pour les besoins de l'entreprise :
classe 2 : comptes des immobilisations.

L'actif courant : les Biens et les créances transformé dans le cycle d'exploitation :

- Classe 3 : comptes des stocks et en cours ;
- Classe 4 (une partie) : comptes de tiers (exemple 41 : clients et comptes rattachés) ;
- Classe 5 : comptes financiers (les disponibilités).

3. Les éléments du passif

a. Le contenu du passif

Le passif est subdivisé en :

- capitaux propres : fond social (fond d'exploitation), réserves, résultat net, report à nouveau ;
- passif non courant : emprunt et dettes financières, provisions, produits comptabilisés d'avance, autres dettes non courantes ;
- passif courant : fournisseurs et comptes rattachés, trésorerie du passif et autres dettes courantes.

b. Critères de classification des classes et des comptes du passif

Les capitaux propres correspondent à l'excédent des actifs de l'entreprise sur les passifs courant et non courant ; classe 1 : capitaux propres.

Le passif non courant : ce sont les dettes non liés au cycle d'exploitation dont l'échéance dépasse 12 mois : classe 1 (16 emprunts et dettes assimilés et 17 dettes rattachées à des participations)

Le passif courant : ce sont les dettes liés au cycle d'exploitation normal et qui sont réglés dans les 12 mois suivant la date de clôture de l'exercice : classe 4 (une partie tel 40 fournisseurs et comptes rattachés).

c. Présentation du Bilan

Bilan au

Actif			Passif		
N° cpt	Libellé	Montant	N° cpt	Libellé	Montant
	<u>Actifs non courants</u> <ul style="list-style-type: none"> • Immobilisations incorporelles • Immobilisations corporelles • Immobilisations financières <u>Actifs courants</u>			<u>Capitaux propres</u> <ul style="list-style-type: none"> • Capital • Réserves • Résultat <u>Passifs non courants</u> Emprunts et dettes financières	
				<u>Passifs courants</u>	

<ul style="list-style-type: none"> • Stocks et en-cours • Créances et emplois assimilés • Disponibilités et assimilées 			<ul style="list-style-type: none"> • Fournisseurs et compte rattachés • Autres dettes 	
Total actif			Total passif	

Remarque : N° cpt (numéro de compte), le SCF ne prévoit pas de présenter des N° cpt dans le bilan, mais afin de familiariser les étudiants avec ces numéros nous les présenterons.

$$\text{Capitaux propres} = \sum \text{actifs} - \sum \text{dettes}$$

II Variation du bilan et détermination du résultat

1. Les modifications du bilan

Le Bilan d'ouverture ou Bilan initial est un Bilan de début d'exercice (début d'activité) qui présente la situation patrimoniale de l'entreprise à la date de début d'activité.

Le Bilan final ou Bilan de fin d'exercice est un Bilan qui présente la situation patrimoniale finale de l'entreprise après avoir enregistré toutes les modifications apportés sur le Bilan initial (les modifications du Bilan).

Les modifications du bilan sont des opérations enregistrées sur le Bilan et qui permet de connaître la situation de l'entreprise à tout moment.

Exemple : Le 03/02/2013 un commerçant fonde une maison de commerce avec 10.000,00 DA en espèces.

Ce commerçant dispose de 10.000,00 DA en caisse (ACTIF), l'apport est propre à l'exploitant, ce qui représente le capital (PASSIF) égale à cette même somme.

Bilan au 03/02/2013:

Actif			Passif		
N° cpt	Libellé	Montant	N° cpt	Libellé	Montant
53	Actifs courants		101	Capitaux propres	
	Caisse	10.000		Fonds d'exploitation	10.000
Total actif		10.000	Total passif		10.000

Le 06/02/2013 : le commerçant, achète un matériel de bureau DA qu'il règle en espèces. Cette opération aboutie à l'augmentation des immobilisations corporelles (matériel de bureautique et informatique) de 1.000,00 DA et diminution du poste caisse de 1.000 ,00 DA les deux au niveau de l'actif.

Bilan au 06/02/2013 :

Actif			Passif		
N° cpt	Libellé	Montant	N° cpt	Libellé	Montant
2183	Actifs non courants		101	Capitaux propres	
	Matériels de bureautique et informatique	1.000		Fonds d'exploitation	10.000
53	Actifs courants				
	Caisse	9.000			
Total actif		10.000	Total passif		10.000

Le 08/02/2013, il achète à crédit 800,00 DA des marchandises (M/ses) à son fournisseur (F/rs) «HOCINE». Ce qui fait introduire un nouveau poste M/ses (de 800,00 DA) au niveau de l'actif

courant et introduire également un nouveau poste F/rs de biens et services « HOCINE » (800,00 DA) au niveau du passif courant.

Bilan au 08/02/2013

Actif			Passif		
N° cpt	Libellé	Montant	N° cpt	Libellé	Montant
2183	<u>Actifs non courants</u> Matériels de bureautique et informatique	1.000	101	<u>Capitaux propres</u> Fonds d'exploitation	10.000
	<u>Actifs courants</u> Stocks de M/ses			800	
30			401	F/rs de biens et services	800
53	Caisse	9.000			
Total actif		10.800	Total passif		10.800

Le 12/02/2013, il retire 1.500,00 DA de sa caisse qu'il dépose dans le compte Banque Compte Courant « B.C.C » ouvert pour son entreprise. Ce qui ouvre un nouveau poste B.C.C de 1.500,00 DA et diminue le poste caisse de 1.500,00 DA les deux au niveau de l'actif courant.

Bilan au 12/02/2013 :

Actif			Passif		
N° cpt	Libellé	Montant	N° cpt	Libellé	Montant
2183	<u>Actifs non courants</u> Matériels de bureautique et informatique	1.000	101	<u>Capitaux propres</u> Fonds d'exploitation	10.000
	<u>Actifs courants</u> Stocks de M/ses			800	
30			401	F/rs de biens et services	800
512	B.C.C	1.500			
53	Caisse	7.500			
Total actif		10.800	Total passif		10.800

Le 20/2/2013, il décide d'augmenter son capital et il apporte alors 5.000,00 DA de son argent personnel, qu'il dépose dans le compte bancaire de l'entreprise. Cette opération fait augmenter le poste fonds d'exploitation de 5.000 ,00 DA au niveau du passif et augmente le B.C.C au niveau de l'actif de 5.000,00 DA.

Bilan au niveau 20/02/2013 :

Actif			Passif		
N° cpt	Libellé	Montant	N° cpt	Libellé	Montant
2183	<u>Actifs non courants</u> Matériels de bureautique et informatique	1.000	101	<u>Capitaux propres</u> Fonds d'exploitation	15.000
	<u>Actifs courants</u> Stocks de M/ses			800	
30			401	F/rs de biens et services	800
512	B.C.C	6.500			
53	Caisse	7.500			
Total actif		15.800	Total passif		15.800

Conclusion :

Lorsqu'un poste d'actif augmente, il entraîne soit:

- Une diminution d'un autre poste d'actif

Lorsqu'un poste du passif diminue, il entraîne soit:

- Une augmentation d'un autre poste d'actif

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une augmentation d'un poste de passif 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une diminution d'un poste de passif
Lorsqu'un poste d'actif diminue, il entraîne soit: <ul style="list-style-type: none"> ▪ Une augmentation d'un autre poste d'actif ▪ Une diminution d'un poste de passif 	Lorsqu'un poste d'actif diminue, il entraîne soit: <ul style="list-style-type: none"> ▪ Une augmentation d'un autre poste d'actif ▪ Une diminution d'un poste de passif

Règle :

- **Le total du Bilan est modifié que s'il y a augmentation ou diminution d'un poste du passif du bilan ;**
- **Quand la modification concerne uniquement deux poste de l'actif, le total du bilan ne change, il s'agit uniquement d'une réaffectation d'emploi.**

2. Détermination du résultat par les comptes du Bilan :

Le calcul du résultat se fait grâce à la comparaison des capitaux propres de fin d'exercice avec ceux du début d'exercice :

Capitaux propres de fin d'exercice > Capitaux propres de début d'exercice ⇒ résultat est un bénéfice (avec un signe +)

Bénéfice = Capitaux propres de fin d'exercice - Capitaux propres de début d'exercice

Capitaux propres de fin d'exercice < Capitaux propres de début d'exercice ⇒ résultat est une perte (avec un signe -)

~~Perte = Capitaux propres de fin d'exercice - Capitaux propres de début d'exercice~~

Un résultat peut être positif (bénéfice) ou négatif (perte). Un bénéfice est signe d'enrichissement, le patrimoine se fructifie, contrairement à la perte qui signifie que le patrimoine s'appauvrit. Le bénéfice et la perte s'inscrivent au passif au niveau de la rubrique des capitaux propres.

Remarque :

Le calcul du résultat peut être également réalisé en comparant le total de l'actif avec celui du passif.

ACTIF - PASSIF = Bénéfice (ACTIF > PASSIF).

PASSIF - ACTIF = Perte (ACTIF < PASSIF).

III La détermination du résultat par le biais des comptes de gestion**1. Les comptes de charges**

Les charges correspondent à des emplois consommés durant l'activité de l'entreprise.

Les différents types de charges : de même que pour les produits, on distingue :

- **les charges d'exploitation** : coût des biens et des services consommés (utilisés, employés) tels que les frais de personnel, les impôts et taxes supportés, les coûts d'acquisition des équipements, etc. ;
- **les charges financières** : intérêts versés sur les emprunts, pertes de change, etc. ;
- **les charges exceptionnelles** : pénalités et amendes, dommages et intérêts versés, etc.

2. Les comptes produits

Les produits représentent les ressources provenant de l'activité de l'entreprise, c'est-à-dire tous les éléments de son activité qui lui ont permis de s'enrichir ou d'augmenter la valeur de son patrimoine. On y trouve essentiellement ses ventes mais aussi les revenus de ses placements financiers ou les indemnités reçues.

Les différents types de produits :

- **les produits d'exploitation** : revenus issus de l'activité courante de l'entreprise (vente de marchandises, de produits finis ou de services) ;
- **les produits financiers** : revenus liés à l'activité financière de l'entreprise (revenus des placements, gains de change, etc.) ;
- **les produits exceptionnels** : comme leur nom l'indique, il s'agit des ressources au caractère inhabituel (indemnités reçues, cession (revente) d'immobilisations, etc.).

3. Tracé du Compte de Résultat (CR)

Selon le SCF, « *le compte de résultat est un état récapitulatif des charges et des produits réalisés par l'entreprise au cours de l'exercice* », c'est-à-dire la période entre deux bilans (bilan d'ouverture et bilan de clôture de la même année). « *Il fait apparaître, par différence, le résultat net de l'exercice : bénéfice/profit ou perte* ».

Autrement dit, le compte de résultat retrace sur l'ensemble d'une année, c'est-à-dire sur la période entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre, la variation de la richesse de l'entreprise. Il constitue donc le détail du poste résultat figurant au bilan.

Le compte de résultat explique comment l'entreprise s'est enrichie ou s'est appauvrie durant l'exercice comptable, le compte de résultat retrace l'activité de l'année écoulée en récapitulant les produits générés par l'activité (essentiellement les ventes) ainsi que les charges nécessaires à la réalisation de cette activité.

Le résultat de l'exercice est déterminé par la **différence entre les produits et les charges**.

$$\text{Résultat} = \sum \text{comptes produit} - \sum \text{comptes charges}$$

Ainsi, le résultat est :

- un **bénéfice** lorsque **les produits sont supérieurs aux charges (signe positif +)** ;
- une **perte** lorsque **les charges sont supérieures aux produits (signe négatif -)**.

C'est ce même résultat qui figure au bilan, dans la rubrique des capitaux propres.

Il existe deux présentations possibles pour le CR : en compte et en liste.

La présentation dite en compte consiste à présenter les chiffres sur deux colonnes : les charges à gauche et les produits à droite. Le résultat est placé de façon à égaliser le total des deux colonnes :

- du côté des charges s'il s'agit d'un bénéfice (charge < produits) ;
- du côté des produits s'il s'agit d'une perte (produits < charges).

La présentation en liste consiste à présenter les chiffres sur une seule colonne, les charges à la suite des produits par catégorie. Le résultat est alors présenté par la différence sur la dernière ligne.

Le SCF prévoit deux formes générales de présentation du compte de résultat en liste : un compte de résultat par nature et un compte de résultat par fonction.

Pour les besoins d'illustration, nous proposons la représentation simplifiée par nature ci-après :

COMPTE DE RESULTATS (Par nature)

Période du au

	N° C ¹	N	N-1
Ventes et produits annexes (ou chiffre d'affaires)	70		
Variation stocks produits finis et en cours	72		
Production immobilisée	73		
Subventions d'exploitation	74		
I - PRODUCTION DE L'EXERCICE			
Achats consommés	60		
Services extérieurs et autres consommations	61, 62		
II - CONSOMMATION DE L'EXERCICE			
III - VALEUR AJOUTEE D'EXPLOITATION (I - II)			
Charges de personnel	63		
Impôts, taxes et versements assimilés	64		
IV - EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION			
Autres produits opérationnels	75		
Autres charges opérationnelles	65		
Dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeur	68		
Reprise sur pertes de valeur et provisions	78		
V - RESULTAT OPERATIONNEL			
Produits financiers	76		
Charges financières	66		
VI - RESULTAT FINANCIER			
VII - RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOTS (V + VI)			
Impôts exigibles sur résultats ordinaires	695, 698		
Impôts différés (Variations) sur résultats ordinaires	692, 693		
TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES			
TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITES ORDINAIRES			
VIII - RESULTAT NET DES ACTIVITES ORDINAIRES			
Eléments extraordinaires (produits) (à préciser)	77		
Eléments extraordinaires (charges) (à préciser)	67		
IX - RESULTAT EXTRAORDINAIRE			
X - RESULTAT NET DE L'EXERCICE			

¹ La colonne relative aux numéros de comptes (N° C) est rajoutée au tableau ci-dessus à fin de servir d'élément d'explication en indiquant les comptes représentatifs de chaque élément figurant dans la colonne des désignations.

Remarque : Les entreprises ont également la possibilité de présenter dans l'annexe un **compte de résultat par fonction**. Elles utilisent alors en plus d'une nomenclature des comptes de charges et de produits par nature, une nomenclature des comptes par fonction adaptée à leur spécificité et à leur besoin.